

Christine Téqui et Marc Sanchez signent l'acte de naissance du Syndicat mixte des Monts d'Olmes



Mardi 13 avril, Christine Téqui et Marc Sanchez ont signé l'acte de naissance du Syndicat mixte de la station des Monts d'Olmes. En paraphant les statuts, la Présidente du Conseil Départemental de l'Ariège et le Président de la Communauté de communes du Pays d'Olmes ont acté officiellement la création de la nouvelle entité qui présidera désormais à la destinée de la station de ski et à l'exploitation des remontées mécaniques.

Pour le Conseil Départemental, partenaire à hauteur de 30 %, la création de la nouvelle structure s'inscrit dans la logique de sa participation ancienne au sein du Syndicat mixte de la station de Guzet ou dans la perspective de la création prochaine du Syndicat mixte des vallées d'Ax : accompagner équitablement les gestionnaires des stations de ski de l'Ariège, dans le cadre de plans de développement responsables. Ainsi, le Syndicat mixte des Monts d'Olmes s'engage à présenter un plan de développement de la station qui prévoit les investissements à réaliser sur 15 ans maximum. Ce plan, qui sera établi dans la première année d'exercice, poursuivra le double objectif d'un développement raisonné de la station et d'un prévisionnel de gestion de réduction des déficits structurels.

Par cette participation, le Conseil Départemental de l'Ariège entend privilégier le développement

raisonné des domaines skiabiles, en Pays d'Olmes comme en Couserans ou en Haute Ariège, en soutien à l'économie locale et aux centaines d'emplois assurés chaque année dans les vallées ariégeoises.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr